

JUIN 2019

PROJET ÉOLIEN DU SAVERNAY



CELA FAIT MAINTENANT PLUS D'UN AN QUE VOUS RECEVEZ RÉGULIÈREMENT DES INFORMATIONS SUR LE PROJET ÉOLIEN DU SAVERNAY. DEPUIS, LE PROJET A CONSTAMMENT ÉVOLUÉ GRÂCE À VOS RETOURS LORS DES DIFFÉRENTS ÉVÉNEMENTS DE CONCERTATION.

En mars 2019, certains d'entre vous ont pu découvrir la version finale du projet qui a été déposé en Préfecture lors d'un atelier de concertation et d'une

permanence publique. Le projet entre désormais dans sa phase d'instruction auprès des services de l'État. Toutefois, Global Wind Power renouvelle son envie de co-construire ce projet avec tous ceux qui le souhaitent. Nous poursuivrons donc les échanges en 2019 !

Julia Bastide

*Directrice adjointe de Global Wind Power
en charge du projet éolien du Savernay*

Retour sur les événements de la concertation du mois de mars :

L'atelier de concertation

Le mardi 5 mars 2019 s'est tenu le cinquième atelier de concertation permettant de contribuer au développement du projet éolien du Savernay. Cet atelier avait pour objectifs de continuer la réflexion sur le projet de territoire et de co-construire les mesures d'accompagnement.

Plusieurs idées de mesures sont ressorties de cet atelier et notamment :

- . L'enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques;
- . La création de pistes cyclables en lien avec la véloroute;
- . L'aménagement paysager le long du canal;
- . La mise en place d'un financement participatif;
- . La création d'un chemin de randonnée autour du parc;
- . La mise en place de la fibre;
- . La mise en place d'un système d'ultrasons pour éloigner les oiseaux des éoliennes.

Les réflexions se poursuivront lors des prochains ateliers afin de maximiser les retombées positives du projet éolien pour les communes concernées. Si le sujet vous intéresse n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées en utilisant les coordonnées au dos de cette lettre.

La permanence publique

Le mardi 5 mars 2019 a également eu lieu une permanence publique lors de laquelle deux représentantes de Global Wind Power étaient présentes pour répondre à l'ensemble de vos questions sur le projet.

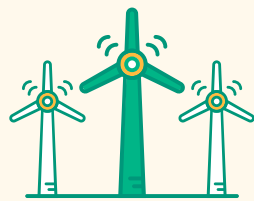
Pour plus d'informations sur l'atelier et la permanence publique, rendez-vous sur le site internet du projet :

<http://www.projet-eolien-savernay.fr/actualite/retour-sur-la-permanence-publique-et-latelier-du-5-mars>

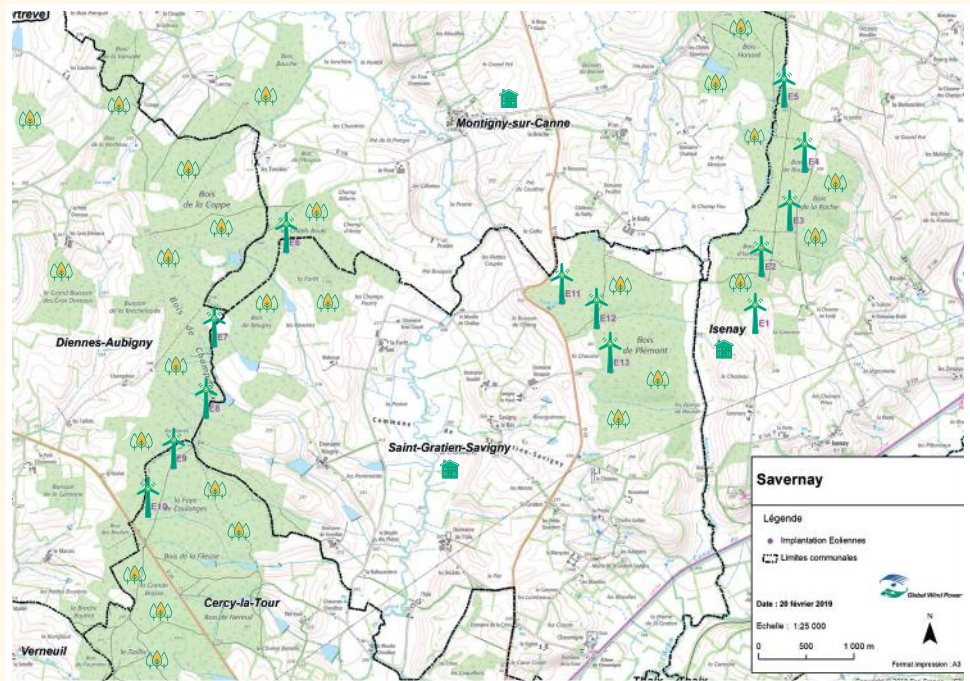
Le projet éolien du Savennay

SUITE À VOS RETOURS

Les lieux d'implantation des futures éoliennes & les chiffres clés du projet



13 ÉOLIENNES
 2 éoliennes
 sur Cercy-la-Tour.
 6 éoliennes
 sur Saint-Gratien-Savigny.
 5 éoliennes
 sur Isenay.



3 communes
 concernées : Isenay,
 Cercy-la-Tour
 et Saint-Gratien-Savigny.



Production annuelle :
 122.000 MWh,
 plus de 50 000 foyers
 alimentés en électricité
 hors chauffage.



Distance
 de 600 m
 minimum
 aux habitations.



4,5 MW pour
 12 machines (Modèle N149)
 et 3,6 MW pour une machine
 (Modèle N131) soit 57,6 MW
 au total



200 m
 de hauteur
 totale, pales
 comprises.

Les prochaines étapes du projet

La Préfecture demande aux porteurs de projets éoliens, dont Global Wind Power fait partie de mener des études environnementales d'un an minimum avant de déposer leur projet auprès des services de l'État. La zone du Plémont ayant été ajoutée au projet plus tardivement suite aux ateliers de concertation, elle ne dispose pas encore de ces études complètes. Le projet éolien est donc déposé en deux fois à la Préfecture : une première partie comprenant 10 éoliennes à l'été 2019, une seconde partie comprenant 3 éoliennes (dans les bois du Plémont) en décembre 2019.

Les services de l'État sont donc actuellement en train d'étudier la première partie du projet et feront part de leurs retours à Global Wind Power dans les prochains mois. Souvent, la préfecture souhaite que le porteur de projet fournisse des pièces complémentaires : par exemple, d'autres photomontages, d'autres sorties écologiques. Global Wind Power disposera alors d'un an pour répondre aux demandes de la Préfecture et compléter son dossier.

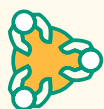
Une fois que le dossier sera jugé complet, une enquête publique sera organisée pour que chaque citoyen puisse s'exprimer et donner son avis sur ce projet.

Comment avons-nous fait évoluer ce projet grâce à vous ?

En 2018, nous avons engagé avec vous une démarche de concertation qui nous a permis de retravailler notre projet en profondeur en fonction de vos retours. En septembre 2018, nous vous avons soumis 4 scénarii d'implantation des éoliennes sur les 3 communes directement concernées par le projet (Isenay, Cercy-la-Tour et Saint-Gratien-Savigny). Deux de ces scénarii ont été sélectionnés avec votre aide et nous en avons finalement choisi un ensemble fin 2018.



Les chiffres clés de la concertation depuis 2017



4

ateliers de co-construction.



3

visites : un parc éolien, un mât de mesure et une visite de site.



3

réunions d'information.



30

participants en moyenne par rendez-vous.



5

lettres d'information distribuées en 1 200 exemplaires dans les boîtes aux lettres à Isenay, Saint-Gratien-Savigny et Cercy-la-Tour.



1

site internet du projet.

« Quelles sont les différences entre le projet actuel et celui de 2013 ? »

Réponse de Global Wind Power : Le projet a évolué en tenant compte de vos avis :

- . La zone d'étude a été modifiée pour inclure la zone du Plémont ;
- . Le nombre d'éoliennes a été réduit à 13 (18 éoliennes (pour la zone de «Lentefaye Nord»)) ;
- . Les éoliennes ont été éloignées des habitations (4 habitations à 600 mètres et 5 habitations entre 600 mètre et 1 km.) ;
- . La démarche de concertation proposée en 2018 a été modifiée au mois d'avril pour correspondre à vos attentes et a été reconduite en 2019.

« Quelles seront les retombées du projet pour le territoire ? »

Réponse de Global Wind Power :

Les retombées financières pour les collectivités locales ont été estimées à 676 000 € par an. Cet argent devrait être réparti de la façon suivante :

- . 340 000 € seront perçus par la Communauté de communes Bazois Loire Morvan ;
- . 210 000 € seront perçus par le département ;
- . 29 000 € seront perçus par la région ;
- . 44 000 € seront perçus par la commune de Saint-Gratien-Savigny ;
- . 38 000 € seront perçus par la commune d'Isenay ;
- . 15 000 € seront perçus par la commune de Cercy-la-Tour.

D'autres questions/réponses vous attendent à l'adresse suivante :

<http://www.projet-eolien-savernay.fr/page/les-reponses-vos-questions>

les rendez-vous DE LA CONCERTATION EN 2019

DEUX POSSIBILITÉS S'OFFRENT À VOUS

« Je souhaite juste être informé-e des dernières actualités du projet. »

ALORS RENDEZ-VOUS
À LA PERMANENCE
PUBLIQUE



« Je veux participer activement au développement du projet. »

ALORS RENDEZ-VOUS
À L'ATELIER
PARTICIPATIF



Mon rendez-vous est le **mercredi 19 juin**
au **centre culturel François Mitterrand**, Cercy-la-tour (58340)
Entrée libre / Entre 18h00 et 21h00

Les équipes de Global Wind Power vous présenteront le projet et répondront à vos questions.

Trois ou quatre permanences seront organisées au cours de l'année.

Mon rendez-vous est le **mercredi 19 juin**
au **foyer municipal** – rue de Chatillon, Cercy-la-tour (58340)
Sur inscription / de 18h00 à 20h00

Lors de cet atelier, nous réfléchissons ensemble à la manière de maximiser les bénéfices du futur parc éolien pour les habitants et le territoire.

Ces ateliers auront lieu tous les trois mois.

Pour des questions d'organisation et de logistique, merci de vous inscrire, au plus tard le 14 juin, sur www.projet-eolien-savernay.fr (rubrique « Les prochains rendez-vous de la concertation ») ou de contacter Éloïse RABIN, Mazars-Alter&Go au 06 83 94 86 53

Contact

Pour nous contacter

Mazars Alter&Go
Eloïse RABIN / 06 83 94 86 53
eloise.rabin@mazars.fr

Pour vous informer

Rendez-vous sur www.projet-eolien-savernay.fr pour vous informer sur le projet et les prochains rendez-vous de concertation